



Chantiers PHARES

Hygiène et sécurité au travail.

Investir dans la sécurité et la santé au travail permet d'améliorer les conditions de travail, d'accroître la productivité et de fortifier les relations de travail. Les lieux de travail, les machines, le matériel et les procédés de travail ne devraient pas présenter de risque pour la sécurité et la santé des artisans qui sont en droit de recevoir les informations, la formation et l'accompagnement dont ils ont besoin.

Par ailleurs, il est un constat indéniable que les progrès techniques et technologiques qu'ont connu les différents métiers de l'artisanat aussi bien au niveau des équipements qu'au niveau des matériaux n'ont pas été accompagnés par une prise de conscience et une connaissance des risques et maladies professionnels qui en découlent.

Conscient de l'importance de la dimension hygiène et sécurité au travail et ses retombés positifs sur le capital humain dont regorgent les différents métiers du secteur, le Secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat a élaboré un programme pour l'amélioration des conditions d'hygiène, de sécurité et de santé au travail des artisans.

Le programme dédié à l'amélioration des conditions d'hygiène, de santé et de sécurité au travail des artisans s'articule autour d'axes d'intervention suivants :

- Mise à niveau des sites de production existants et respect des règles de sécurité dans les nouveaux sites ;
- Inclure l'hygiène la sécurité et la santé au travail dans le cursus de formation et doter les structures de formation relevant du SECA des outils de santé et de sécurité ;
- Information et sensibilisation par le biais de campagnes de communication radiotélévisée et de sensibilisation de proximité ainsi que la formation continue des artisans ;
- Réalisation d'études sur les risques et maladies professionnels liés aux métiers ;

- Élaboration de normes de santé et de sécurité

C'est ainsi que de nombreux projets ont été initiés à savoir :

- 1- Lancement d'un projet pilote de mise à niveau sécurité d'un site de production de l'artisanat, en l'occurrence la colline des potiers à safi.
- 2- La réalisation en cours d'une étude portant sur les risques professionnels liés à l'exercice des métiers de la poterie, de la tannerie et de la bijouterie et ce dans le cadre d'une convention de partenariat avec la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca.
- 3- La réalisation d'une campagne radio-télévisée de sensibilisation et d'information des artisans sur les risques liés à l'exercice de leurs métiers et des moyens de prévention adéquats.
- 4- L'insertion de la santé et de la sécurité comme module de formation à élaborer incessamment sur les métiers de l'artisanat aussi bien pour le programme de formation continue des artisans que pour le programme de formation des stagiaires des centres de formation relevant du SECA.
- 5- L'élaboration de normes obligatoires pour les articles de poterie à usage culinaire en termes de teneur en plomb et en cadmium et la mise en place d'un dispositif de contrôle de la conformité des producteurs par rapport à ces normes.

D'autres actions sont également envisagées, en l'occurrence l'appui des artisans pour l'acquisition des moyens de protection et la poursuite de la recherche et développement en matière de risques professionnels et de moyens de prévention sans oublier la généralisation du plan de mise à niveau sécurité des principaux sites de production à risque.

Partant de la conviction que la dimension préventive est essentielle pour la mise en œuvre du programme d'amélioration des conditions d'hygiène, de santé et de sécurité au travail des artisans, la communication, la sensibilisation et la formation se trouvent être au centre de ce programme. En effet, la question relève essentiellement d'une culture de production qui appelle à un changement de comportement devant aboutir in fine à la mise en place du concept « artisanat responsable » respectueux de l'environnement et offrant un milieu de travail sain protégeant la santé et la sécurité des artisans ainsi que celle des consommateurs et des riverains des sites de production.